Image not found or type unknown

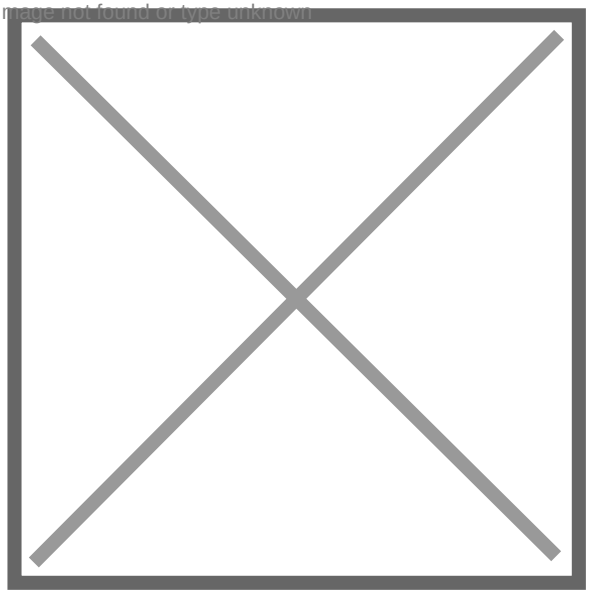

Comment entammer une procedure et dans quel cas

Par **fam**, le **01/05/2009** à **11:41**

Bonjour,je m'appelle sarah mes 2 parent mon laisser a la rue alors que je n'ai peu de rvenu je ne peu y arrive seul je dors dehors alors que je travail aucun des deux ne veut m'aider jaimerais entamer une procedure afin de les emmener en justice

Par **citoyenalpha**, le **01/05/2009** à **18:01**

Bonjour

quels sont vos revenus?

En effet vos parents pourraient être tenus de vous porter assistance. Il vous faudra saisir le Juge aux affaires familiales.

Restant à votre disposition

Par **Patricia**, le **01/05/2009** à **18:16**

Sarah vous me faites peine et je vous ressens complètement perdue...

Allez à votre mairie au service social et prenez rendez-vous avec une des

assistantes sociales qui vous conseillera et vous aidera pour toutes ces démarches.
Dites que c'est + qu'urgent. Plus de toit pour dormir.

Vous ne pouvez pas continuer à dormir dehors, c'est dangereux, il faut trouver une place dans un foyer jeunes travailleurs.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés